
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 2 mai 2017 à 19 h
815, rue Bel-Air, salle 02-101**

MEMBRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT PRÉSENTS :

M. Benoit Dorais, maire d'arrondissement
M. Craig Sauvé, conseiller de ville
Mme Anne-Marie Sigouin, conseillère de ville
Mme Sophie Thiébaud, conseillère d'arrondissement
M. Alain Vaillancourt, conseiller d'arrondissement

MEMBRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE PRÉSENTS :

M. Mathieu Legault, secrétaire d'arrondissement substitut
M. Aurèle Blanchette, directeur d'arrondissement par intérim
M. Sébastien Lévesque, directeur - Travaux publics
M. Sylvain Villeneuve, directeur - Aménagement urbain et patrimoine
Mme Marie-Claude Leblanc, directrice - Culture, sports, loisirs et développement social
Mme Daphné Claude, analyste de dossiers – Division du greffe
M. Sylvain Parent, commandant - Service de police de la Ville de Montréal, poste de quartier 15

10.01 - Ouverture de la séance et constatation du quorum

À 19 h 09, le maire Benoit Dorais ouvre la séance du conseil d'arrondissement et constate le quorum.

Deux événements précèdent l'ordre du jour :

1. Le maire prononce un discours pour souligner la contribution exceptionnelle au développement de Montréal, de Mme Édith Cyr, « bâtisseuse de la Cité », puis l'invite à signer le Livre d'or.
2. Présentation de Mme Pascale Fleury sur les réalisations de l'Éco-quartier Sud-Ouest.

Le maire Dorais quitte son siège à 19 h 30.

Le maire Dorais reprend son siège à 19 h 36.

Le conseiller Sauvé quitte son siège à 19 h 36.

Le conseiller Sauvé reprend son siège à 19 h 37.

CA17 22 0128

10.02 - Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'ajouter les items suivants à l'ordre du jour :

- 10.11 Motion pour de meilleures mitigations des impacts sur les pistes cyclables lors de travaux de construction

- 20.14 Octroi d'un contrat à Pavage Des Moulins inc. au montant de 160 762,99 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement de trois ruelles vertes (dossier 1177274003)
- 20.15 Octroi, à la demande des élus, de contributions financières non récurrentes au montant de 16 050 \$ à divers organismes œuvrant au sein de l'arrondissement (dossier 1177321003)
- 30.03 Affectation des surplus de gestion dégagés de l'exercice financier 2016 (dossier 1175170003)
- 30.04 Réaffectation d'un montant de 2 000 000 \$ affecté aux immobilisations lors de la planification du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2017-2019 (dossier 1170368001)
- 30.05 Dépôt de l'évolution budgétaire de l'arrondissement du Sud-Ouest au 31 mars 2017 (dossier 1170368002)
- 30.06 Approbation du règlement du concours et autorisation du lancement du concours de design pour l'aménagement du parvis De Biencourt (dossier 1177010008)
- 30.07 Octroi d'un mandat au Service des affaires juridiques afin d'intenter toutes les procédures judiciaires requises, concernant le constat d'infraction numéro 3027781000976256 émis par la CNESST (dossier 1174973001)
- 30.08 Inscription de M. Benoit Dorais, maire de l'arrondissement du Sud-Ouest, aux Assises annuelles 2017 « Créer des ponts pour l'avenir » pour la somme de 891,06 \$ et autorisation d'une dépense maximale de 750 \$ pour sa participation au « 2nd Annual Gala ACE Albanian Canada Excellence » (dossier 1170368003)
- 40.22 Avis de motion et adoption d'un premier projet - Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) en vue de modifier la note rattachée au secteur 12-T4 afin que l'arrondissement puisse, par règlement, permettre la construction d'un bâtiment d'infrastructures publiques dans le secteur, malgré les paramètres de la densité de construction, dans le Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles (dossier 1177580004)
- 40.23 Adoption du premier projet - Projet particulier de modification et d'occupation d'un immeuble afin d'autoriser la construction d'une usine de traitement sur la rue Fernand-Séguin (lot 5 833 314 du cadastre du Québec) dans le Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles (dossier 1177580005)
- 51.02 Nomination d'un secrétaire d'arrondissement substitut

Et d'adopter l'ordre du jour avec les modifications proposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

CA17 22 0129

10.03 - Approbation du procès-verbal des séances du conseil d'arrondissement tenues le 4 avril 2017 et le 11 avril 2017

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

Que les procès-verbaux des séances tenues le 4 avril 2017 et le 11 avril 2017 soient approuvés tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.03

10.04 - Période de commentaires du public

Monsieur Gérald Guimond : café-réparation dans Ville-Émard

Monsieur présente l'historique du café-réparation, dans le cadre du programme « Nouveaux horizons », à Ville-Émard. Il précise qu'il a acheté des outils mais qu'il n'a pas de local pour les entreposer. Il souhaite occuper un immeuble de la Ville et obtenir une entente avec la Ville. Il souhaite occuper le chalet du parc Clifford, une à deux semaines par an, quand les employés de la Ville n'y sont pas. Il demande que la Ville accepte l'implication citoyenne.

Le maire Dorais, la conseillère Sigouin et la directrice Leblanc répondent.

Suivi par la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social : communiquer avec le citoyen afin de l'assister dans ses démarches de recherche d'un local pour le café-réparation.

Monsieur Gilles Labranche : mesure d'apaisement de la congestion routière - graffitis

Monsieur présente les problèmes de circulation découlant des travaux de la rue Notre-Dame. Il précise qu'aucune mesure d'atténuation n'a été mise en place depuis la reprise du chantier. Monsieur demande la mise en place de mesures d'atténuation dans le secteur.

Monsieur précise qu'il a communiqué avec le 3-1-1 pour demander le retrait des graffitis se trouvant sur le muret du tunnel Atwater. Il souhaite savoir quand les graffitis seront enlevés.

Le maire Dorais et le commandant Parent répondent.

Suivi par la Direction des travaux publics : procéder au nettoyage des graffitis sur le muret du tunnel Atwater.

Suivi par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : prévoir des mesures d'apaisement de la congestion routière sur la rue Saint-Ambroise, en raison du détour occasionné par la fermeture de la rue Notre-Dame.

Monsieur Mario Andrews : travaux effectués par la ville-centre sans préavis - occupation du domaine public par le Bureau du cinéma

Monsieur indique que des travaux de chemisage ont eu lieu le samedi 22 avril 2017 sans avoir reçu un préavis de 48 h. Il souhaite obtenir une compensation financière pour la fermeture des commerces.

Monsieur explique que le Bureau du cinéma a autorisé un tournage dans une zone de travaux ce qui a eu pour effet de retirer des places de stationnement.

Le maire Dorais répond.

Question répondue sur place.

Madame Emmanuelle Berthou : dommages causés à la ruelle verte Beaulieu

Madame allègue que la ruelle verte Beaulieu a été saccagée par la Direction des travaux publics en creusant une fosse à gazon. Elle précise que les citoyens concernés n'ont pas pu en profiter en 2016. Elle demande si les travaux peuvent commencer rapidement suite à l'octroi du contrat par le conseil.

Le directeur Lévesque répond.

Question répondue sur place.

CA17 22 0130

Période de questions et commentaires du public

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

De prolonger la période de questions et commentaires du public pour une durée de 30 minutes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.04

10.04 - Période de commentaires du public (suite)

Monsieur Christophe Robichaud-Courteau : intersection de la rue Notre-Dame Ouest et du boulevard Angrignon

Monsieur explique les difficultés de circulation au niveau de l'intersection de la rue Notre-Dame et du boulevard Angrignon. Il demande de pouvoir utiliser la déviation sous l'échangeur et une présence policière accrue pour sécuriser l'intervention.

Dépôt d'un document – plan de l'intersection

Le maire Dorais et le commandant Parent répondent.

Question répondue sur place.

Monsieur Derek Robertson : réfection de la rue Notre-Dame

Monsieur souligne le budget des communications pour le chantier de la rue Notre-Dame Ouest. Il demande si d'autres moyens de communications ou interactions sont prévus avec les commerçants et les citoyens.

Monsieur souligne le changement de la période de questions du public par rapport à la période de commentaires des élus et remercie le maire Dorais pour cela.

Monsieur demande également que le conseil annonce publiquement le montant accordé par organisme.

Le maire Dorais répond.

Question répondue sur place.

Madame Judith Cayer : cession du bâtiment 7

Madame souligne la fondation du 7 À NOUS avec l'acte de vente pour la cession du bâtiment 7 à la communauté de Pointe-Saint-Charles. Elle souligne également la participation de l'arrondissement et remercie les élus et les services pour cette réalisation. Elle précise qu'il reste des enjeux de développement à terminer.

Le maire Dorais répond.

Question répondue sur place.

Madame Marie-Pascale Guay : accès aux vignettes de la zone 63

Madame dépose une pétition de 6 noms demandant l'accès à la zone de vignette 63 aux résidents du 701, rue Irène. Elle explique qu'il y a eu plusieurs refus ou report de décision et qu'il y a de moins en moins de place pour se stationner. Elle souhaite savoir s'il y a une possibilité d'accéder à cette zone ou s'il existe d'autres options.

Dépôt d'un document – pétition

Le maire Dorais répond.

Suivi par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : communiquer avec la citoyenne pour l'informer de l'état de traitement de son dossier.

10.05 - Période de commentaires des élus

Le maire Benoît Dorais aborde les sujets suivants :

1. Nouveau service d'halte-garderie : pour le conseil d'arrondissement et les assemblées publiques – service ludique, éducatif et thématique – inscription en ligne et sur place.
2. Motion sur le commerce équitable (10.10): arrondissement certifié « Ville équitable » - approvisionnement équitable – politique d'achat local et durable.
3. Travaux sur la rue Notre-Dame : début du chantier à la fin du mois d'avril – bonne collaboration avec la SDC du Quartier du canal – succès de l'événement « Pâques sur Notre-Dame » – chantier attractif et expérience agréable.
4. Consultations publiques dans Pointe-Saint-Charles : planification du nord de Pointe-Saint-Charles - agrandissement de la bibliothèque et réaménagement du Carré d'Hibernia – 2175, rue Saint-Patrick avec l'OCPM – invitations à suivre en mai et juin.
5. Legs du 375^e pour Le Sud-Ouest : approbation par le CE le 3 mai - annonce de la proposition le 4 mai – fait suite à la cession du contrat et au retrait de Parcs Canada.
6. Soirée des bénévoles : succès – 300 personnes présentes dont Marie-Michèle Desrosiers et Clémence Desrochers au Théâtre Paradoxe – remerciements aux bénévoles du Sud-Ouest et à l'équipe de Mme Leblanc.

Le maire Dorais et le conseiller Sauvé quittent leurs sièges à 21 h.

Le conseiller Alain Vaillancourt aborde les sujets suivants :

1. Adoption de la politique de reconnaissance et de soutien des OSBL (30.02) : reconnaître les organismes partenaires de l'arrondissement – soutenir les organismes – diversifier et solidifier les offres de services – merci à Marie-Claude Leblanc.
2. Une somme de 17 000 \$ est versée à l'Académie de Tennis du Sud-Ouest (20.13) : gestion de quatre terrains de tennis.

Le conseiller Sauvé reprend son siège à 21 h 02.

3. Une somme de 10 000 \$ est versée à l'association de baseball (20.10).
4. Octroi de 1 million de dollars pour le parc Ignace Bourget (20.03): réfection du terrain de soccer - aménagements autour du terrain : tables de ping-pong, bocce, pétanque, piste de 400 mètres et exercices extérieurs.
5. Terrain de soccer au parc Louis-Cyr (20.01) : 5^e terrain naturel de soccer depuis 2013 - arrondissement a réaménagé le plus grand nombre de terrains de soccer naturels.
6. Fermeture de la piscine du parc Jean-Drapeau : conférence de presse a eu lieu le vendredi 21 avril – piste du circuit également fermée à tous pendant 2 ans - pétition lancée de 5 000 signatures – groupe Facebook créé par des citoyens ayant recueilli 5 000 membres – souligne la participation d'Yvan Martineau, citoyen du Sud-Ouest – 4 mai : rencontre entre le parc Jean-Drapeau et les instances de la Ville.
7. Motion relative à la mitigation des impacts sur les pistes cyclables (10.11) : priorité à l'accessibilité aux pistes cyclables.
8. Invitation pour un tour de vélo le 8 mai sur le circuit Gilles-Villeneuve.

Le maire Dorais reprend son siège à 21 h 07.

La conseillère Anne-Marie Sigouin aborde les sujets suivants :

1. Séance publique pour la nouvelle politique culturelle quinquennale de la Ville de Montréal : 92 mémoires – 8 séances publiques – Plusieurs orientations : culture riche, diversifiée, source d'emploi - documenter les obstacles systémiques – favoriser une représentation juste et équitable de la culture - favoriser les échanges interculturels – culture scientifique – soutenir le développement d'ateliers d'artistes – événements locaux profitent du dynamisme des événements métropolitains – soutenir les sociétés d'histoires – soutenir la pratique artistique amateur.
2. Plan d'action en patrimoine de la Ville de Montréal : lecture des mémoires à venir.
3. Règlement modifiant le Règlement sur le bruit (40.05) et ordonnance modifiant l'ordonnance sur le bruit dans les lieux habités (40.16) : gestion des nuisances dues au bruit – modification des plages horaires des travaux de construction – ajout d'une pondération de la mesure du bruit à forte densité spectrale à basses fréquences.
4. Mesures d'apaisement de la circulation : poursuite du projet de sécurisation des ruelles – 23 nouvelles ruelles en 2017 – accent sur les trajets « destinations parcs » – sécuriser les déplacements entre les différents parcs du Sud-Ouest.
5. Annonces : dernier spectacle de la saison à la maison de la culture Marie-Uguay et au théâtre Paradoxe le 10 mai – remerciements à l'agent culturel Martin-Philippe Côté, pour qui ce sera sa dernière soirée – Exposition 3 lieux, 3 temps : médiation culturelle sur 3 lieux dans 3 quartiers du Sud-Ouest – 8 mai : soirée d'échanges et d'information sur la mise en valeur du patrimoine ancien dans Saint-Henri – Opéra Aïda par les élèves du Sud-Ouest : 17 et 18 mai au pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM dans le cadre du projet Co-opéra.

Le conseiller Craig Sauvé aborde les sujets suivants :

1. Travaux sur la rue Notre-Dame : travaux adéquats et sécuritaires – suivi avec la direction des travaux publics afin que l'entrepreneur nettoie – qualité de vie – consommation locale sur Notre-Dame et dans Saint-Henri.
2. Motion sur les cyclistes (10.11) : enjeu avec la piste cyclable du canal – entrave de plusieurs semaines au nord-est de Pointe-Saint-Charles pour se rendre au Vieux-Port – détour pour les cyclistes – pression sur le CN – importance des transports actifs – important de protéger les liens actuels.
3. Dalle-parc Turcot : motion pour le maintien de la dalle – mobilisation citoyenne – motion adoptée à l'unanimité par le CM – manifestation familiale le 21 mai à 11 h au métro Vendôme – pétition en ligne – concours de dessin pour les jeunes.

La conseillère Sophie Thiébaud aborde les sujets suivants :

1. Espace vert au métro Lionel-Groulx : œuvre d'art « Freiner la chute » de Philippe Allard – sensibilisation à la lutte contre l'agrile du frêne – volonté de mieux utiliser le lieu – inauguration au mois de juin – signalisation et mobilier urbain à venir.
2. Garage de la station Lionel-Groulx : séance publique de la STM le 25 mai pour agrandir en hauteur le garage de la station Lionel-Groulx – PIIA à venir.
3. Dépense du fonds de logement social et communautaire pour acheter des terrains dans l'arrondissement : complexe – besoin d'un minimum de 30 unités pour monter un projet de logements sociaux et communautaires – attente de l'accord de la Direction de l'habitation pour acheter un terrain – rencontre avec le député fédéral Marc Miller pour son soutien.
4. Consultations publiques dans Pointe-Saint-Charles : dates à venir.
5. PDUÉS adopté : public – disponible sur le site internet de l'arrondissement – début de la deuxième phase des consultations publiques - séance d'information pour les suites le 15 mai.
6. Valorisation de la diversité : travail sur la cohésion sociale – premier événement en 2016 – remerciements à Karine Triollet et Claudia-Olga Ouamabia – deuxième rencontre de travail dans la semaine du 2 mai – annonces à venir.
7. Développement durable : retour sur la séance du 1^{er} mai – représentation auprès des autres paliers de gouvernement – affectation des surplus de gestion 2016 (30.03) : 315 000 \$ pour le Plan local du développement durable et pour le Plan intégré de développement social.
8. Octroi de contributions financières (20.15) : réfection des trois ruelles vertes non réussies de 2016.
9. Lutte contre l'agrile du frêne : efforts de la Direction des travaux publics – investissement de 1.4 millions de dollars de l'arrondissement en plus des investissements du central – inventaire des frênes sur le domaine privé - tous les arbres publics sont traités – début du traitement des frênes situés sur le domaine privé.
10. Les Scientifines : exposition 4 et 5 mai à l'ÉTS.
11. Soirée solidarité du Carrefour d'éducation populaire le 5 mai.
12. Festi-Pointe le 22 mai : inauguration de la guirlande du 375^e.

10.06 - Dépôt du rapport de suivi des requêtes de citoyens

Le maire rappelle que le rapport est versé sur le site internet de l'arrondissement.

10.07 - Dossiers concernant l'arrondissement inscrits au conseil municipal et au conseil d'agglomération

Le maire mentionne les dossiers concernant l'arrondissement qui sont inscrits pour adoption par le conseil municipal ou le conseil d'agglomération au mois d'avril.

10.08 - Calendrier des commissions du conseil municipal et du conseil d'agglomération - CA

Le maire fait la lecture des commissions qui siégeront au mois d'avril.

10.09 - Appel d'offres à venir :

- Conception et réalisation d'une fontaine décorative au Parc Saint-Paul
- Asphalte, clôture et aménagement dans divers parcs - Mise aux normes des AEC
- Restauration de la clôture, des lampadaires et de la fontaine à boire du Parc Saint-Henri

CA17 22 0131

Motion à l'effet que Le Sud-Ouest soit certifié « Ville équitable » par Fairtrade Canada

Attendu que le commerce équitable est un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial;

Attendu que son but n'est pas la recherche du profit maximal, mais la création d'une économie qui remet l'homme et la nature au cœur des préoccupations;

Attendu qu'il encourage les commerçants et les consommateurs à offrir et à choisir des produits qui correspondent à leurs valeurs et standards;

Attendu qu'en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, il contribue au développement durable et permet aux petits producteurs du Sud de bénéficier d'un prix juste pour leur travail afin de leur permettre de mieux répondre à leurs besoins fondamentaux (santé, éducation, logement) et d'investir dans le développement de leurs communautés;

Attendu que plusieurs centaines de villes sont certifiées « villes équitables » dans une vingtaine de pays;

Attendu que Le Sud-Ouest s'est doté d'un Plan local de développement durable en 2012 et que ce dernier est présentement en révision.

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Sophie Thiébaud, Alain Vaillancourt, Craig Sauvé et Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

Appuie la promotion du commerce équitable et la consommation de produits certifiés équitables;

S'engage à n'utiliser que du café, du thé et du sucre certifiés équitables dans les installations qu'elle exploite;

Se dote d'une Politique d'achat local et durable et qu'il y détermine les objectifs futurs pour l'approvisionnement en produits certifiés « Fairtrade »;

Encourage les restaurants, cafés et supermarchés situés sur son territoire à offrir aux consommateurs des produits certifiés équitables;

Incite les milieux de travail et les groupes communautaires à utiliser des produits certifiés équitables dans leurs bureaux et lors de leurs activités;

Demande à « Fairtrade Canada », organisme à but non lucratif se voulant un acteur de promotion et de sensibilisation du commerce équitable tant au pays qu'à l'international, d'attribuer à l'arrondissement du Sud-Ouest le statut de « ville équitable ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.10

La conseillère Thiébaud quitte son siège à 21 h 47.

CA17 22 0132

Motion pour de meilleures mitigations des impacts sur les pistes cyclables lors de travaux de construction

Attendu que le prolongement des travaux du Canadian National (CN) près du Bassin Peel empêchera la réouverture des pistes cyclables tant du côté nord que du côté sud du Bassin avant la mi-mai;

Attendu que ces travaux imposent aux cyclistes des détours par des rues sans piste cyclable, augmentant les conflits entre les divers usagers de la route (piétons, cyclistes et automobilistes);

Attendu que la fermeture du circuit Gilles-Villeneuve aux cyclistes et autres sportifs amateurs et professionnels, du 8 mai au 4 septembre 2017 et possiblement pour la saison estivale 2018, augmentera le nombre d'usagers des pistes cyclables à Montréal;

Attendu que le nombre particulièrement important de chantiers prévus en 2017, notamment à Griffintown, liés à la voirie, aux infrastructures souterraines et à l'aménagement de rues, augmentera le nombre de fermetures de pistes cyclables et le nombre de détours pour les cyclistes;

Attendu que les détours imposés aux cyclistes lors de travaux sont souvent non optimaux et mettent trop souvent à risque leur sécurité, soit en raison de l'état de la chaussée du détour (gravier, débris, pavé uni, trottoirs, nids-de-poule) ou aux conflits entre les usagers (piétons, cyclistes, automobilistes, véhicules et travailleurs de chantier);

Attendu que les chantiers limitrophes aux pistes cyclables empiètent souvent sur elles (stationnement de véhicules, entreposage de matériaux de construction, etc.) sans qu'une priorité soit mise sur la mitigation des impacts pour les cyclistes;

Attendu que les cyclistes devraient être considérés à parts égales avec les autres usagers de la route, donnant autant de priorité aux mesures de mitigation des impacts sur les pistes cyclables que sur la circulation automobile.

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Benoit Dorais

ET RÉSOLU :

Que l'arrondissement du Sud-Ouest demande au CN de mettre tous les efforts nécessaires pour terminer promptement ses travaux sur les infrastructures ferroviaires aux abords du Bassin Peel, afin de rouvrir les pistes cyclables du canal de Lachine le plus rapidement possible ;

Que l'arrondissement du Sud-Ouest demande à la Ville de Montréal d'adopter un protocole de mitigation des impacts sur les déplacements cyclables lors de travaux d'infrastructure, et particulièrement lorsque les travaux imposent des détours aux usagers des pistes cyclables ;

Que ledit protocole priorise d'explorer toutes les options possibles avant de fermer une piste cyclable et, lorsqu'impossible, que les détours imposés assurent la sécurité des cyclistes et minimise les conflits d'usage entre les usagers de la route.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.11

La conseillère Thiébaud reprend son siège à 21 h 50.

Il est proposé par la conseillère Sophie Thiébaud, appuyé par le conseiller Alain Vaillancourt, de réunir pour fins d'études les articles 20.01 à 20.05 de l'ordre du jour.

CA17 22 0133

Autorisation d'une dépense maximale de 380 344 \$ et octroi d'un contrat à Techniparc, au montant de 350 344 \$, pour la réfection du terrain de soccer au parc Louis-Cyr (dossier 1170811001)

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'autoriser une dépense maximale de 380 344 \$ pour la réfection d'un terrain de soccer naturel dans le parc Louis-Cyr, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'octroyer le contrat à l'entreprise Techniparc, pour un montant de 350 344 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1170811001

CA17 22 0134

Autorisation d'une dépense maximale de 889 131,08 \$ et octroi d'un contrat à Trempro Construction inc., au montant de 728 426,62 \$, pour les travaux de réaménagement du chalet du parc Oscar-Peterson (dossier 1173398001)

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'autoriser une dépense maximale de 889 131,08 \$ pour les travaux de réaménagement du chalet du parc Oscar-Peterson (305), comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'octroyer le contrat à Trempro Construction inc., pour un montant de 728 426,62 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.02 1173398001

CA17 22 0135

Autorisation d'une dépense maximale de 985 441 \$ et octroi d'un contrat à l'entreprise Techniparc, au montant de 955 501 \$, pour l'aménagement d'un terrain de soccer naturel et divers aménagements dans le parc Ignace-Bourget (dossier 1176427001)

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'autoriser une dépense maximale de 985 441 \$ pour l'aménagement d'un terrain de soccer naturel et divers aménagements dans le parc Ignace-Bourget, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'octroyer le contrat à l'entreprise Techniparc, pour un montant de 955 501\$, conformément aux documents de l'appel d'offres;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.03 1176427001

CA17 22 0136

Approbation d'une dépense maximale de 5 182 990,32 \$ et octroi d'un contrat à Construction Bau-Val inc., au montant de 5 087 990,32 \$, pour la réalisation des travaux de réfection de chaussées, de reconstruction et de réparation de trottoirs et de construction de saillies sur diverses rues de l'arrondissement du Sud-Ouest (dossier 1177274001)

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'autoriser une dépense maximale de 5 182 990,32 \$ pour la réfection de chaussées, de reconstruction et réparation de trottoirs et de construction de saillies sur diverses rues de l'arrondissement, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'octroyer le contrat à Construction Bau-Val inc., pour un montant de 5 087 990,32 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera assumée par l'arrondissement et par le Service des infrastructures de la voirie et des transports (SIVT).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
20.04 1177274001

CA17 22 0137

Addenda - Reconduction du contrat octroyé à 2313-7292 Québec inc. (Discount Location d'Autos et Camions) pour la location d'un camion cube, sans opérateur, avec espace de chargement de 16 pieds, pour l'aqueduc de l'arrondissement du Sud-Ouest, jusqu'au 30 avril 2018, au montant de 19 715,91 \$ majorant ainsi la valeur totale du contrat à 39 431,82 \$ (dossier 1166401016)

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'autoriser une dépense de 19 715,91 \$ pour la location d'un camion cube sans opérateur avec espace de chargement de 16 pieds, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

De reconduire le contrat à 2313-7292 Québec inc. (Discount Location Autos et Camions), jusqu'au 30 avril 2018, au montant de 19 715,91 \$, aux mêmes termes et conditions contenus aux documents de l'appel d'offres 16-15165, majorant ainsi la valeur totale du contrat à 39 431,82 \$;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
20.05 1166401016

Il est proposé par le conseiller Alain Vaillancourt, appuyé par le conseiller Craig Sauvé, de réunir pour fins d'études les articles 20.06 à 20.10 de l'ordre du jour.

CA17 22 0138

Approbation d'une entente entre la Ville de Montréal et le Regroupement des éco-quartiers et octroi d'une contribution financière de 4 500 \$ pour le projet de patrouille verte de sensibilisation environnementale, pour l'année 2017 (dossier 1176836002)

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'approuver l'entente entre la Ville de Montréal et le Regroupement des éco-quartiers, laquelle se termine le 31 août 2017, dans le cadre du projet de la patrouille verte de sensibilisation environnementale;

D'octroyer à l'organisme une contribution financière de 4 500 \$ payable en deux versements, soit un premier versement de 4 050 \$ à la remise du Plan d'action annuel et un deuxième versement de 450 \$ à la remise du rapport final;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.06 1176836002

CA17 22 0139

Approbation d'une entente entre la Ville de Montréal et les YMCA du Québec et octroi d'une contribution financière de 15 186,26 \$ pour le projet Recyclo-Propre, pour l'année 2017 (dossier 1176836003)

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'approuver l'entente entre la Ville de Montréal et les YMCA du Québec, laquelle se termine le 31 décembre 2017, pour réaliser des interventions en gestion des matières résiduelles, dans le cadre du projet Recyclo-Propre;

D'octroyer à l'organisme, une contribution financière non récurrente de 15 186,26 \$, payable en deux versements, soit un premier versement de 13 667,63 \$ à la remise du Plan d'action annuel et un deuxième versement de 1 518, 63 \$ à la remise du rapport final;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.07 1176836003

CA17 22 0140

Approbation d'une convention et octroi d'une contribution financière de 70 000 \$ à Prévention Sud-Ouest dans le cadre du dossier prioritaire de Prévention à l'adhésion des jeunes aux gangs de rue (dossier 1175111003)

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'approuver la convention entre la Ville de Montréal et Prévention Sud-Ouest, laquelle se termine le 31 décembre 2017, pour le projet BUMP, dans le cadre du dossier prioritaire de Prévention à l'adhésion des jeunes aux gangs de rue;

D'octroyer à l'organisme une contribution financière de 70 000 \$ payable en deux versements, soit un premier versement de 63 000 \$ dans les trente jours suivant la signature de la convention, et un deuxième versement de 7 000 \$ dans les trente jours de l'approbation d'un rapport final qui doit être remis avant le 31 janvier 2018;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par la Ville Centre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.08 1175111003

CA17 22 0141

Approbation d'une convention et octroi d'une contribution financière de 1 000 \$ à PME MTL Grand Sud-Ouest pour la réalisation du concours Défi PME MTL (dossier 1177553001)

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'approuver la convention entre la Ville de Montréal et PME MTL Grand Sud-Ouest, laquelle se termine le 31 septembre 2017, pour la réalisation du concours Défi PME MTL;

D'octroyer à cet organisme une contribution financière de 1 000 \$, payable en un seul versement;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
20.09 1177553001

CA17 22 0142

Reconduction de la convention de partenariat et octroi d'une contribution financière de 10 000 \$ à l'Association baseball Sud-Ouest Montréal pour la réalisation des activités sportives, pour l'année 2017 (dossier 1174399005)

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

De reconduire l'entente de partenariat, pour l'année 2017 avec l'Association Baseball Sud-Ouest Montréal, pour la réalisation des activités sportives;

D'octroyer à l'organisme une contribution financière de 10 000 \$, payable en deux versements, soit un premier versement de 7 000 \$ à la signature de la présente convention et un deuxième versement de 3 000 \$ remis le 31 août 2017;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
20.10 1174399005

Il est proposé par la conseillère Anne-Marie Sigouin, appuyé par le conseiller Craig Sauvé, de réunir pour fins d'études les articles 20.11 à 20.15 de l'ordre du jour.

CA17 22 0143

Octroi d'un soutien financier totalisant la somme de 180 558 \$ à différents organismes de la Petite-Bourgogne, de Pointe Saint-Charles et de Ville-Émard - Côte-Saint-Paul, pour la période et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales, au titre des Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013-2018) et approbation des conventions à cet effet (dossier 1175111001)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'accorder un soutien financier totalisant la somme de 180 558 \$ aux organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales au titre des Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013-2017);

Organismes	Projets	Dates	Montants accordés
Action Santé de Pointe Saint-Charles	Repas collectif et soutien social	Du 6 février 2017 au 18 décembre 2017	7 086 \$
Madame prend congé	Friperie... Et plus	Du 1 ^{er} avril 2017 au 31 mars 2018	9 000 \$
Comité de droits sociaux du Sud-Ouest de Montréal	Les Rendez-vous avec vos droits	Du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017	6 300 \$
Club populaire des consommateurs de la Pointe-Saint-Charles	Améliorer l'accessibilité aux produits frais à Pointe-St-Charles	Du 10 janvier 2017 au 31 décembre 2017	10 000 \$
Carrefour d'éducation populaire de Pointe Saint-Charles	Arobase-lab (@lab)	Du 18 septembre 2017 au 31 mars 2018	6 600 \$
Partageons l'espoir	Ateliers de cuisine collective intergénérationnelle	Du 10 juillet 2017 au 10 décembre 2017	4 000 \$
PasserElle	Je m'active et je prends ma place... sans violence!	Du 6 février 2017 au 31 décembre 2017	8 000 \$
Maison Saint-Columba	Groupe d'action communautaire des hommes	Du 28 février 2017 au 31 juillet 2017	2 200 \$
Maison des jeunes Pointe Saint-Charles, Adozone	La voix de la Pointe	Du 1 ^{er} avril 2017 au 31 mars 2018	2 500 \$
Centre africain de développement et d'entraide (CADE)	Les aînés d'ici et ceux venus d'ailleurs	Du 1 ^{er} avril 2017 au 31 décembre 2017	4 500 \$
Maison d'entraide St-Paul et Émard	Mieux Manger pour prévenir	Du 1 ^{er} avril 2017 au 30 mars 2018	13 787 \$
Station Familles	De fil en aiguille vers de saines habitudes de vie	Du 1 ^{er} avril 2017 au 31 mars 2018	7 530 \$
Centre d'aide à la réussite et au développement (CARD)	La relève	Du 27 mars 2017 au 22 décembre 2017	15 083 \$
Pro-Vert Sud-Ouest - VESCSP	L'agriculture à votre portée	Du 10 avril 2017 au 3 octobre 2017	17 028 \$
Mamies immigrantes pour le développement et l'intégration	Mamies en action au sein de la communauté	Du 1 ^{er} avril 2017 au 31 mars 2018	6 758 \$
Centre d'éducation des adultes de la Petite-Bourgogne et Saint-Henri (CÉDA)	Club Énergie	Du 22 avril 2017 au 17 février 2018	21 686 \$
Atelier 850	Projet Parascolaire enrichi	Du 1 ^{er} mars 2017 au 28 février 2018	22 000 \$
Maison Benoit Labre	Accueil et itinérance	Du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017	16 500 \$

D'approuver les 18 conventions entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.11 1175111001

CA17 22 0144

Octroi d'une contribution financière non récurrente de 20 000 \$ au Festival Folk de Montréal sur le canal, pour les concerts en plein air de l'édition 2017 (dossier 1176901002)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'approuver la convention entre la Ville de Montréal et Festival Folk de Montréal sur le canal inc., laquelle se termine le 22 juin 2017, pour les concerts en plein air de l'édition 2017 du Festival Folk de Montréal;

D'octroyer au Festival Folk de Montréal sur le canal une contribution financière non récurrente de 20 000 \$ pour l'édition 2017 du festival, payable en deux versements, soit un premier versement de 10 000 \$ dans les 30 jours suivant la signature du présent protocole et un deuxième versement de 10 000 \$ le 10 juin 2017;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.12 1176901002

CA17 22 0145

Octroi d'une contribution financière de 17 000 \$, dans le cadre de la convention (2016-2018) à l'Académie de tennis du Sud-Ouest de Montréal pour la gestion des espaces et des activités dans les quatre parcs de tennis de l'arrondissement, pour l'année 2017 (dossier 1174399004)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'octroyer une contribution financière de 17 000 \$ à l'Académie de tennis du Sud-Ouest de Montréal, pour l'année 2017, pour la gestion des espaces et des activités dans les quatre parcs de tennis de l'arrondissement, payable en deux versements, soit un premier versement de 14 000 \$ remis dans les 30 jours suivant l'octroi de la contribution et un deuxième versement de 3 000 \$ remis le 15 octobre 2017;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.13 1174399004

CA17 22 0146

Octroi d'un contrat à Pavage Des Moulins inc., au montant de 160 762,99 \$, pour la réalisation des travaux d'aménagement de trois ruelles vertes (dossier 1177274003)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'autoriser une dépense de 160 762,99 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement de trois ruelles vertes, comprenant tous les frais accessoires le cas échéant;

D'octroyer le contrat à Pavage Des Moulins inc., au montant de 160 762,99 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.14 1177274003

CA17 22 0147**Octroi, à la demande des élus, de contributions financières non récurrentes au montant total de 16 050 \$ à divers organismes œuvrant au sein de l'arrondissement (dossier 1177321003)**

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'octroyer des contributions financières non récurrentes totalisant 16 050 \$ aux organismes énumérés ci-dessous, au montant indiqué en regard de chacun d'eux :

Organismes	Activités	Montants
Action Gardien - Comité organisateur de la fête inter-écoles	Fête inter-écoles	500 \$
École primaire Victor-Rousselot	Programme dédié aux projets des écoles de l'arrondissement	500 \$
Corps des cadets de la Marine royale canadienne 06 Victory	121 ^e revue annuelle de l'organisme	150 \$
PME MTL - Grand Sud-Ouest	Loyer	7000 \$
H.S.O. Hockey Sud-Ouest	Participation de l'équipe Pee-wee à un tournoi interrégional	200 \$
Cadets de l'air - Escadron 564 Blériot	Réalisation des activités 2017	6000 \$
Jardin communautaire de la Pointe-Verte	Réalisation de travaux sur deux caissons	200 \$
CRCS Saint-Zotique	Participation à Vision vers l'avenir	1500 \$

Et d'imputer ces dépenses conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Ces dépenses seront entièrement assumées par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.15 1177321003

CA17 22 0148**Dépôt du rapport du directeur faisant état des décisions déléguées pour la période du 1^{er} au 31 mars 2017 (dossier 1177279007)**

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt du rapport du directeur de l'arrondissement faisant état, pour la période du 1^{er} au 31 mars 2017, des décisions prises dans l'exercice des pouvoirs délégués par le conseil d'arrondissement, en vertu du Règlement intérieur du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA14 22009).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1177279007

CA17 22 0149**Adoption de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes sans but lucratif de l'arrondissement du Sud-Ouest (dossier 1174399001)**

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'adopter la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes à but non lucratif de l'arrondissement du Sud-Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.02 1174399001

Il est proposé par le maire Benoit Dorais, appuyé par le conseiller Craig Sauvé, de réunir pour fins d'études les articles 30.03 à 30.05 de l'ordre du jour.

CA17 22 0150

Affectation des surplus de gestion dégagés de l'exercice financier 2016 (dossier 1175170003)

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'autoriser l'affectation des surplus de gestion dégagés de l'exercice financier 2016 pour une somme de 1 142 588 \$;

De verser ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.03 1175170003

CA17 22 0151

Réaffectation d'un montant de 2 000 000 \$ affecté aux immobilisations lors de la planification du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2017-2019 (dossier 1170368001)

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

De réaffecter un montant de 2 000 000 \$ affecté à la réfection du bassin et de la filtration de la piscine Sir-George-Étienne-Cartier lors de la planification du programme triennal d'immobilisations 2017-2019 à la réfection du chalet du parc Oscar-Peterson pour 550 000 \$, à l'accroissement des mesures d'apaisements de la circulation pour 350 000 \$, à la réserve pour équilibre pour 200 000 \$ et à la réserve libre pour 900 000 \$;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.04 1170368001

CA17 22 0152

Dépôt de l'évolution budgétaire de l'arrondissement du Sud-Ouest au 31 mars 2017

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt des prévisions budgétaires de fin d'année, basées sur l'évolution des résultats au 31 mars 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.05 1170368002

CA17 22 0153

Approbation du règlement du concours de design et autorisation du lancement du concours de design pour l'aménagement du Parvis De Biencourt (dossier 1177010008)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver le règlement du concours de design pour l'aménagement du Parvis De Biencourt;

D'autoriser le lancement du concours, sous réserve de l'autorisation préalable du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.06 1177010008

CA17 22 0154

Octroi d'un mandat au Service des affaires juridiques afin d'intenter toutes les procédures judiciaires requises, concernant le constat d'infraction numéro 3027781000976256 émis par la CNESST (dossier 1174973001)

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

De mandater le Service des affaires juridiques afin d'intenter toutes les procédures judiciaires requises concernant le constat d'infraction numéro 3027781000976256 émis par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, notamment, mais non exclusivement, une requête en rétractation du jugement rendu le 6 mars 2017, ainsi qu'éventuellement toute procédure de contestation à l'égard de l'infraction alléguée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.07 1174973001

CA17 22 0155

Inscription du maire de l'arrondissement M. Benoit Dorais aux Assises annuelles 2017 intitulées « Créer des ponts pour l'avenir » au Palais des Congrès de Montréal les 4 et 5 mai 2017 pour la somme de 891,06 \$ et autoriser une dépense maximale de 750 \$ pour sa participation au « 2nd Annual Gala ACE Albanian Canada Excellence » (dossier 1170368003)

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'accepter l'inscription de M. Benoit Dorais, maire de l'arrondissement du Sud-Ouest, aux Assises annuelles 2017 intitulées « Créer des ponts pour l'avenir » qui auront lieu au Palais des Congrès de Montréal, les 4 et 5 mai 2017, au montant de 891 \$;

D'autoriser une dépense maximale de 750 \$ pour les frais de transport, d'hébergement et de repas, sur présentation des pièces justificatives, pour la participation de M. Benoit Dorais au « 2nd Annual Gala ACE »;

Et d'imputer ces dépenses conformément aux informations inscrites à l'aspect financier du sommaire décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.08 1170368003

CA17 22 0156

Avis de motion - Règlement sur les tarifs (exercice financier 2017)

Le maire Benoit Dorais donne avis de motion qu'un Règlement sur les tarifs (exercice financier 2017), sera présenté pour adoption à une séance ultérieure.

40.01

CA17 22 0157

Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA14 22009)

Le maire Benoit Dorais donne avis de motion qu'un Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA14 22009), sera présenté pour adoption à une séance ultérieure.

40.02

CA17 22 0158

Avis de motion et adoption du premier projet de règlement - Règlement modifiant le Règlement sur les usages conditionnels (RCA10 22016) concernant les cafés-terrasses dans le secteur Griffintown (dossier 1176347009)

Le maire Benoit Dorais donne avis de motion qu'un Règlement modifiant le Règlement sur les usages conditionnels (RCA10 22016) concernant les cafés-terrasses dans le secteur Griffintown sera présenté pour adoption à une séance ultérieure

Considérant qu'une copie du premier projet de règlement a été remise à chaque membre du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'adopter le premier projet de Règlement modifiant le Règlement sur les usages conditionnels (RCA10 22016) concernant les cafés-terrasses dans le secteur Griffintown.

Et de déléguer à la secrétaire d'arrondissement le pouvoir de fixer la date, l'endroit et l'heure de la consultation publique requise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.03 1176347009

CA17 22 0159

Adoption - Règlement abrogeant le Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divise (R.R.V.M., c. C-11) à l'égard de l'arrondissement du Sud-Ouest (dossier 1177580006)

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil d'arrondissement du 4 avril 2017;

Considérant qu'une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement abrogeant le Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divise (R.R.V.M. c. C-11) à l'égard de l'arrondissement du Sud-Ouest, qu'il soit numéroté RCA17 22005 et qu'il soit promulgué conformément à la loi.

Un débat s'engage.

Commentaires du maire Dorais et de la conseillère Thiébaud.

VOTE

Le maire Dorais demande le vote sur cette proposition

Votent en faveur: Sophie Thiébaud, Alain Vaillancourt, Craig Sauvé, Anne-Marie Sigouin

Vote contre: Aucun

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.
40.04 1177580006

CA17 22 0160

Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur le bruit (R.R.V.M., c. B-3) à l'égard de l'arrondissement du Sud-Ouest, afin de modifier les plages horaires lors de l'exécution de travaux (dossier 1176347010)

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil d'arrondissement du 4 avril 2017;

Considérant qu'une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement modifiant le Règlement sur le bruit (R.R.V.M., c. B-3) à l'égard du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest, afin de modifier les plages horaires lors de l'exécution de travaux, qu'il soit numéroté RCA17 22006 et qu'il soit promulgué conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.05 1176347010

Il est proposé par le conseiller Craig Sauvé, appuyé par la conseillère Anne-Marie Sigouin, de réunir pour fins d'études les articles 40.06 à 40.07 de l'ordre du jour.

CA17 22 0161

Adoption du second projet - Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280) et le Règlement sur les certificats d'autorisation de l'arrondissement du Sud-Ouest (RCA11 22007) concernant les bureaux temporaires de vente ou de location immobilière (dossier 1176347005)

Considérant l'avis de motion et l'adoption du premier projet de règlement lors de la séance du conseil d'arrondissement du 4 avril 2017;

Considérant la consultation publique tenue le 18 avril 2017;

Considérant l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme du 25 avril 2017;

Considérant qu'une copie du second projet de règlement a été remise à chaque membre du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'adopter le second projet de Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280) et le Règlement sur les certificats d'autorisation de l'arrondissement du Sud-Ouest (RCA11 22007) concernant les bureaux temporaires de vente ou de location immobilière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.06 1176347005

CA17 22 0162

Adoption du second projet - Projet particulier d'occupation d'un immeuble visant à modifier une disposition de la résolution CA11 2202334 afin d'autoriser certains usages commerciaux au rez-de-chaussée du bâtiment sis au 2727, rue Saint-Patrick (dossier 1176347006)

Considérant l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme du 21 mars 2017;

Considérant l'adoption du premier projet de résolution à la séance du conseil d'arrondissement du 4 avril 2017;

Considérant la consultation publique tenue le 18 avril 2017.

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, un second projet de résolution modifiant la résolution CA11 220234 et autorisant certains usages commerciaux supplémentaires au rez-de-chaussée du bâtiment sis au 2727, rue Saint-Patrick, selon l'autorisation énumérée ci-dessous et malgré la réglementation applicable.

De modifier le 3^e alinéa de la résolution CA11 220234 afin qu'elle se lise maintenant comme suit:

« D'autoriser, à l'exception de l'usage « carburant », la catégorie d'usage C.1(2)A, ainsi que les usages suivants :

- Articles de sports et loisirs;
- Galerie d'art;
- Librairie (journaux);
- Accessoires et nourriture pour animaux domestiques;
- Activités communautaires ou socioculturelles;
- Café-terrasse adjacent à l'usage « traiteur » ou « restaurant ».
- La superficie de plancher occupée ne doit pas excéder 200 m² par établissement et plusieurs établissements sont autorisés au rez-de-chaussée. Un café-terrasse adjacent à l'usage « traiteur » ou « restaurant » est autorisé sans limite de superficie. »

Nonobstant l'exception ci-dessus décrite, le projet devra se conformer en tout point à la réglementation applicable;

D'obliger le propriétaire à respecter toutes les conditions prévues ci-dessus et, à défaut de se conformer aux obligations résultant de la présente résolution, les dispositions pénales du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble s'appliquent.

L'occupation visée par la présente résolution devra débuter dans les 60 mois suivant l'entrée en vigueur de la présente résolution. En cas de non-respect de cette exigence, l'autorisation prévue à la présente résolution sera nulle et sans effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.07 1176347006

Il est proposé par le maire Benoit Dorais, appuyé par la conseillère Anne-Marie Sigouin, de réunir pour fins d'études les articles 40.08 à 40.09 de l'ordre du jour.

CA17 22 0163

Dépôt du certificat de la secrétaire d'arrondissement sur les résultats du registre du 12 avril 2017 - Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280) afin d'interdire les cafés-terrasses dans la zone 0583 située dans le secteur Griffintown et afin d'autoriser dans la zone 0583 les cafés-terrasses dans les autres cours pour les établissements adjacents à des secteurs d'habitation sous condition d'une distance limitative (dossier 1176347008)

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt du certificat de M^e Pascale Synnott, secrétaire de l'arrondissement du Sud-Ouest, attestant du résultat de la procédure d'enregistrement du 12 avril 2017 concernant le Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280) afin d'interdire les cafés-terrasses dans la zone 0583 située dans le secteur Griffintown et afin d'autoriser dans la zone 0583 les cafés-terrasses dans les autres cours pour les établissements adjacents à des secteurs d'habitation sous condition d'une distance limitative (01-280-41). Lecture en a été faite au terme de la tenue du registre, à 19h01, au bureau de la Mairie d'arrondissement.

Ledit certificat comporte l'attestation de la secrétaire de l'arrondissement à l'effet que le registre des demandes pour la tenue d'un scrutin référendaire a été rendu accessible au bureau d'arrondissement le 12 avril 2017 de 9 h à 19 h, sans interruption. Le nombre de personnes habiles à voter étant de 287, le nombre requis de signatures pour rendre obligatoire la tenue d'un scrutin référendaire était de 39. Au terme de la tenue du registre, aucune personne habile à voter ne s'est légalement enregistrée. Par conséquent, le règlement 01-280-41 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.08 1176347008

CA17 22 0164

Dépôt du certificat de la secrétaire d'arrondissement sur les résultats du registre du 12 et 13 avril 2017 - Règlement autorisant un emprunt de 5 712 000 \$ pour la réalisation des programmes de réfection et de protection de bâtiments (dossier 1175170002)

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt du certificat de M^e Pascale Synnott, secrétaire de l'arrondissement du Sud-Ouest, attestant du résultat de la procédure d'enregistrement des 12 et 13 avril 2017 concernant le Règlement autorisant un emprunt de 5 712 000 \$ pour la réalisation des programmes de réfection et de protection de bâtiments (RCA17 22004). Lecture en a été faite au terme de la tenue du registre, à 19h01, au bureau de la Mairie d'arrondissement.

Ledit certificat comporte l'attestation de la secrétaire de l'arrondissement à l'effet que le registre des demandes pour la tenue d'un scrutin référendaire a été rendu accessible au bureau d'arrondissement les 12 et 13 avril 2017 de 9 h à 19 h, sans interruption. Le nombre de personnes habiles à voter étant de 55 302, le nombre requis de signatures pour rendre obligatoire la tenue d'un scrutin référendaire était de 1383. Au terme de la tenue du registre, aucune personne habile à voter ne s'est légalement enregistrée. Par conséquent, le règlement RCA17 22004 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.09 1175170002

Il est proposé par le conseiller Alain Vaillancourt, appuyé par le conseiller Craig Sauvé, de réunir pour fins d'études les articles 40.10 à 40.14 de l'ordre du jour.

CA17 22 0165

Ordonnances - Événements publics (dossier 1176748001)

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'édicter les ordonnances nécessaires pour les événements suivants, conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel :

Événements	Lieux	Dates
1 ^{er} anniversaire	Parc Angrignon (Les Étangs)	Samedi 6 mai 2017, de 11 h à 18 h
Fête culturelle	Parc Angrignon (La clairière)	Dimanche 7 mai 2017, de 12 h à 18 h
Lancement de programmation DARE-DARE	À proximité du parc Victor-Rousselot, l'aire gazonnée située à l'angle des avenues Atwater, Greene et de la rue Doré	Samedi 27 mai 2017, de 16 h à 20 h
Vente Trottoir	En face du 2385 Jolicoeur (Organisme Station Familles)	Samedi 27 mai et dimanche 28 mai 2017, de 10 h à 16 h
Plaza Monk, tu m'animes!	Parc Garneau et sur la rue Springland, entre la rue Beaulieu et le boulevard Monk	Jeudi 1 ^{er} juin et vendredi 2 juin 2017, de 19 h à 21 h Samedi 3 juin 2017, de 11 h à 17 h
Promotions commerciales SIDAC 2017	Sur le boulevard Monk, entre Allard et St-Patrick et Sur la rue Allard, entre Beaulieu et Briand et Sur la rue Springland, entre Beaulieu et Briand et Sur la rue Jolicoeur, entre Beaulieu et Briand	Du 31 mai au 3 juin 2017, du 13 septembre au 16 septembre 2017 et du 25 octobre 2017 au 28 octobre 2017, de 7 h à 21 h
Festival Multiculturel	Parc Victor-Rousselot	Samedi 3 juin 2017, de 13 h à 18 h, remis au samedi 10 juin 2017, de 13 h à 18 h, en cas de pluie
Relais pour La Vie du Grand Sud- Ouest	Parc Angrignon (site Les étangs)	Du vendredi 2 juin 2017, dès 19 h au samedi 3 juin 2017, 7 h
Fête Saint-Antoine	Parc Saint-Jean-de-Bosco et sur la rue Springland, entre la rue Beaulieu et Hamilton	Samedi 3 juin et dimanche 4 juin 2017, de 10 h à 22 h
La randonnée Gutsy en marche	Parc Angrignon (Les Étangs)	Dimanche 4 juin 2017, de 9 h à 16 h
Tour de l'île de Montréal-33 ^e	Parc Angrignon (près du chalet des Trinitaires)	Dimanche 4 juin 2017, de 9 h à 13 h 30
Tour de l'île de Montréal-33 ^e	Parc Marguerite-Bourgeoys	Dimanche 4 juin 2017, de 9 h 30 à 16 h
Piano public	Parc Sainte-Cunégonde	Du jeudi 8 juin au samedi 15 juillet 2017, de 10 h à 20 h
Piano public	Parc du Bonheur-d'Occasion	Du samedi 15 juillet au dimanche 1 ^{er} octobre 2017, de 10 h à 20 h
Piano public	Place du Marché Atwater	Du 20 juin au 4 septembre 2017, de 10 h à 20 h
Fête des voisins rue Coursol	Sur la rue Coursol, entre les rues Georges-Vanier et du Dominion	Vendredi 9 juin 2017, de 17 h à 23 h Samedi 10 juin et dimanche 11 juin 2017, de 8 h à minuit

Marche pour vaincre les tumeurs cérébrales	Parc Angrignon (Les Étangs)	Dimanche 11 juin 2017, de 8 h à 13 h
Concert dans les rues	Marché Atwater	Lundi 12 Juin 2017, de 12 h à 13 h
Course Country CST 2017	Parc Angrignon (Les Étangs)	Samedi 17 juin 2017, de 8 h à 17 h
Movin'on (C2.Mtl inc.)	Rue Basin, entre les rues Richmond et du Séminaire et sur les lots numéros 4 498 993 et 4 498 005 (cadastre du Québec)	Du 13 juin au 15 juin 2017, de 8 h à 18 h
Fête de fin d'année inter-écoles	Parc Le Ber	Mercredi 21 juin 2017, de 14 h à 22 h
Place à la tour!	Place des Aiguilleurs (promenade Smith)	Tous les jeudis, vendredis et samedis de 12 h à minuit, les dimanches de 12 h à 19 h, du 22 juin au 16 juillet 2017
Fête Nationale du Québec 2017 (YIM)	Parc Vinet	Samedi 24 juin 2017, de 12 h à 19 h
Concert Musique du monde	Parc Garneau	Tous les jeudis de 19 h à 21 h, du 29 juin au 10 août 2017
Théâtre de La Roulotte	Parc Sir-George-Étienne-Cartier	Vendredi le 30 juin 2017, de 9 h à 21 h
Théâtre de La Roulotte	Parc Campbell-Ouest	Mercredi le 12 juillet 2017, de 15 h à 21 h
Théâtre de La Roulotte	Carré d'Hibernia	Mardi le 8 août 2017, de 15 h à 21 h

En vertu des règlements suivants :

- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20);
- Règlement d'urbanisme (01-280, chapitre IV, article 531 (1^o), (3^o));
- Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8);
- Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1 article 3, alinéa 8);
- Règlement régissant les ventes-débaras sur le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest (RCA11 22004, article 17);
- Règlement sur le respect, le civisme et la propreté (RCA11 22005, article 39).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
40.10 1176748001

CA17 22 0166

Ordonnances autorisant la tenue de l'événement « Célébration 125^e rue Acorn » (dossier 1170532004)

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'édicter les ordonnances nécessaires pour l'événement « Célébration 125^e rue Acorn » le 7 juin 2017, de 16 h à 20 h, remis au 8 juin 2017, de 16 h à 20 h en cas de pluie, sur la rue Acorn, entre les rues Saint-Rémi et De Courcelle;

En vertu des règlements suivants :

- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20);
- Règlement d'urbanisme (01-280, chapitre IV, article 531 (1^o), (3^o));
- Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1 article 3, alinéa 8).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
40.11 1170532004

CA17 22 0167

Ordonnances - Autorisation pour la tenue des événements « C2MTL », du 23 au 26 mai 2017 et du Sommet de la mobilité durable « Movin'on » du 13 au 15 juin 2017 et autorisation d'une réduction totale des frais exigibles pour l'occupation du domaine public à l'OSBL C2MTL (dossier 1177010006)

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'autoriser, conformément à l'article 53 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2017) (RCA 16 22015), une réduction totale du tarif exigible pour l'émission du permis d'occupation du domaine public à l'OSBL C2MTL, dans le cadre de l'événement « C2MTL », qui se tiendra du 23 au 26 mai 2017 et de l'événement « Movin'on » qui se tiendra du 13 au 15 juin 2017;

D'édicter les ordonnances nécessaires à la tenue de l'événement « C2MTL » qui se tiendra du 23 au 26 mai 2017 et de l'événement « Movin'on » qui se tiendra du 13 au 15 juin 2017, en vertu des règlements suivants :

- Règlement sur le respect, le civisme et la propreté (RCA 11 22005, article 39)
- Règlement d'urbanisme pour l'installation de bannières (01-280, chapitre IV, article 531 (1^o), (3^o)).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.12 1177010006

CA17 22 0168

Ordonnances - Autorisations pour l'installation de placotoirs et de cafés-terrasses sur les rues Notre-Dame Ouest, Turgeon et du Centre (dossier 1177010007)

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'édicter les ordonnances nécessaires afin de modifier certaines exigences techniques concernant l'aménagement de placotoirs sur les rues Du Centre et Notre-Dame Ouest, ainsi que de modifier certaines exigences techniques concernant l'aménagement des cafés-terrasses sur le tronçon de la rue Notre-Dame Ouest en chantier et sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement, et afin d'autoriser la présence d'un piano public sur le placotoir situé devant le 1318, rue Notre-Dame Ouest;

En vertu des règlements suivants:

- Règlement sur l'occupation du domaine public (RCA16 22003, article 74 (1^o));
- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., c. B-3, article 20).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.13 1177010007

CA17 22 0169

Ordonnance relative à la Campagne d'amnistie 2017 dans les bibliothèques du Sud-Ouest qui se tiendra du 2 au 22 juin 2017 dans le cadre des festivités du 375e anniversaire de Montréal (dossier 1176908001)

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'accorder une réduction totale du tarif visé à l'article 21 (1^o)(a)(i)(ii)(iii) du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2017) (RCA16 22015) dans le cadre de la Campagne d'amnistie 2017 qui se tiendra du 2 au 22 juin 2017 dans les bibliothèques du Sud-Ouest;

D'édicter l'ordonnance nécessaire afin de déroger au règlement suivant :

- Règlement sur les tarifs (RCA16 22015, article 74).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
40.14 1176908001

Il est proposé par la conseillère Anne-Marie Sigouin, appuyé par le conseiller Craig Sauvé, de réunir pour fins d'études les articles 40.15 à 40.17 de l'ordre du jour.

CA17 22 0170

Ordonnance - Autorisation pour la réalisation d'une murale permanente sur le mur de l'immeuble situé au 1944, rue Le Caron (dossier 1177366003)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'édicter, en vertu de l'article 22 du Règlement régissant l'art mural (RCA11 22011), une ordonnance autorisant la réalisation et l'entretien d'une murale permanente sur un immeuble situé au 1944, rue Le Caron.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
40.15 1177366003

CA17 22 0171

Ordonnance modifiant l'ordonnance sur le bruit dans les lieux habités (numéro 2) du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., c. B-3) à l'égard de l'arrondissement du Sud-Ouest afin d'ajouter une pondération pour les bruits à forte densité spectrale à basses fréquences (dossier 1176347013)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'édicter l'ordonnance modifiant l'ordonnance sur le bruit dans les lieux habités (numéro 2) du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., c. B-3) à l'égard de l'arrondissement du Sud-Ouest, afin d'ajouter une pondération pour les bruits à forte densité spectrale à basses fréquences;

En vertu du règlement suivant :

- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., c. B-3, article 20).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
40.16 1176347013

CA17 22 0172

Addenda - Ordonnance autorisant le bruit, dans le cadre d'une fanfare, de 12 h à 13 h, lors de l'événement « Festi-Pointe / Fête de la guirlande » qui aura lieu le 22 mai 2017 (dossier 1174399003

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'édicter l'ordonnance nécessaire pour permettre le défilé d'une fanfare lors de l'événement suivant, conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel :

Événement	Lieux	Date
Festi-Pointe / Fête de la guirlande	Fanfare selon le trajet suivant : - Départ du métro Charlevoix ; - Trottoir de la rue Charlevoix, direction sud, jusqu'à la rue Mullins ; - Trottoir de la rue Mullins, direction est, jusqu'au Carré d'Hibernia ; - Arrivée au Carré d'Hibernia.	Lundi le 22 mai 2017, entre 12 h et 13 h

En vertu du règlement suivant :

- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.17 1174399003

Il est proposé par la conseillère Anne-Marie Sigouin, appuyé par le conseiller Craig Sauvé, de réunir pour fins d'études les articles 40.18 à 40.21 de l'ordre du jour.

CA17 22 0173

Approbation de plans (PIIA) - Projet de transformation pour l'immeuble situé au 3015, rue Springland (dossier 1173459005)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans déposés et estampillés en date du 17 avril 2017 par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis permettant la transformation du bâtiment situé au 3015, rue Springland.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.18 1173459005

CA17 22 0174

Approbation de plans (PIIA) - Projet de transformation pour l'immeuble situé au 2401, rue Coursol (dossier 1174824009)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par Robert Lavoie, architecte, déposés et estampillés en date du 5 avril 2017 par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis de transformation du bâtiment situé au 2401, rue Coursol.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
40.19 1174824009

CA17 22 0175

Approbation de plans (PIIA) - Projet de transformation pour l'immeuble situé au 50, rue des Seigneurs, bâtiment C (dossier 1173459008)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par la firme Chaloub, Beaulieu, architecte, déposés et estampillés en date du 19 décembre 2014, par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis permettant la construction du bâtiment C, situé au 50, rue des Seigneurs, considéré comme l'agrandissement du bâtiment E.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
40.20 1173459008

CA17 22 0176

Approbation de plans (PIIA) - Projet de construction des immeubles situés au 400, rue de Sébastopol (dossier 1174824006)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par Éric Huot, architecte, déposés et estampillés en date du 21 avril 2017 par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis de construction du bâtiment situé au 400, rue de Sébastopol.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
40.21 1174824006

CA17 22 0177

Avis de motion et adoption d'un premier projet - Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) en vue de modifier la note rattachée au secteur 12-T4 afin que l'arrondissement puisse, par règlement, permettre la construction d'un bâtiment d'infrastructures publiques dans le secteur, malgré les paramètres de la densité de construction, dans le Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles (dossier 1177580004)

Le conseiller Craig Sauvé donne avis de motion qu'un Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin de modifier la note rattachée au secteur 12-T4, sera présenté pour adoption à une séance ultérieure;

Considérant qu'une copie du premier projet de règlement a été remise à chaque membre du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

De recommander au conseil municipal l'adoption d'un Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin de modifier la note rattachée au secteur 12-T4 afin que l'arrondissement puisse, par règlement, permettre la construction d'un bâtiment d'infrastructures publiques dans le secteur, malgré les paramètres de la densité de construction, dans le Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.22 1177580004

CA17 22 0178

Adoption d'un premier projet - Projet particulier de construction afin d'autoriser la construction d'une usine de traitement sur la rue Fernand-Séguin (lot 5 833 314 du cadastre du Québec) dans le Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles (dossier 1177580005)

Considérant que l'usage demandé est complémentaire et compatible avec les usages du milieu d'insertion;

Considérant que l'usine demandée constitue un élément-clé de la stratégie de réhabilitation environnementale de cet ancien site d'enfouissement ;

Considérant que le projet favorise la mise en valeur des berges du fleuve Saint-Laurent;

Considérant que l'usine de traitement ne va pas générer plus d'achalandage dans le secteur;

Considérant que les travaux à venir sur l'enveloppe du bâtiment et les espaces extérieurs seront analysés ultérieurement en vertu du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA07 22019);

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'abroger la résolution CA05 220322 autorisant un projet de construction d'un stade de soccer et l'aménagement des plateaux sportifs extérieurs dans le Technoparc du Sud-Ouest;

D'adopter, en vertu du Règlement sur les Projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA04 22003), un premier projet de résolution autorisant un projet de construction d'une usine de traitement sur la rue Fernand-Séguin, sur le lot 5 833 314 du cadastre du Québec, dans le Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles (PEPSC), selon les conditions énumérées ci-dessous et malgré la réglementation d'urbanisme applicable;

Autorisations :

- D'autoriser l'usage E.7(1) - Usine de traitement ;
- D'autoriser un taux d'implantation minimal de 22 %;
- De déroger aux articles 561 et 594.1, concernant l'utilisation de matériaux de pavage bitumineux pour les aires de circulation et de chargement.

Nonobstant les exceptions ci-dessus décrites, le projet devra se conformer en tout point à la réglementation applicable.

D'obliger le propriétaire à respecter toutes les conditions prévues ci-dessus et, à défaut de se conformer aux obligations résultant de la présente résolution, les dispositions pénales du Règlement sur les Projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble s'appliquent.

Les travaux de construction visés par la présente résolution devront débuter dans les 60 mois suivant l'entrée en vigueur de la présente résolution. En cas de non-respect de cette exigence, les autorisations prévues à la présente résolution seront nulles et sans effet.

Et de déléguer à la secrétaire d'arrondissement le pouvoir de fixer la date, l'endroit et l'heure de la consultation publique requise

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
40.23 1177580005

Il est proposé par le maire benoit Dorais, appuyé par le conseiller Craig Sauvé, de réunir pour fins d'études les articles 51.01 à 51.02 de l'ordre du jour.

CA17 22 0179

Désignation de Mme Marie-Claude Leblanc, à titre de mandataire et signataire, pour et au nom de l'arrondissement du Sud-Ouest, à l'égard de tout engagement relatif à la demande de subvention du « Programme Aquatique de Montréal - Volet Mise aux normes » pour les projets d'aménagement de jeux d'eau du parc Campbell-Ouest et pour la réfection des piscines Saint-Charles, Bourget et Gadbois et de la pataugeoire Bourget (dossier 1173872001)

Attendu que l'arrondissement adhère aux objectifs du « Programme aquatique de Montréal - Volet Mise aux normes »;

Attendu que l'arrondissement adhère au Plan d'intervention aquatique de Montréal 2013-2025;

Attendu que l'arrondissement s'engage à donner accès, aux mêmes conditions, à ses installations aquatiques à l'ensemble des Montréalais.

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'autoriser le dépôt d'une demande de financement au programme aquatique de Montréal (PAM) pour les projets cités en objet;

De mandater la directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, Mme Marie-Claude Leblanc, pour représenter l'arrondissement et signer tous les documents nécessaires à la demande d'aide financière pour les projets d'aménagement de jeux d'eau du parc Campbell-Ouest et pour la réfection des piscines Saint-Charles, Bourget et Gadbois ainsi que de la pataugeoire Bourget.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
51.01 1173872001

CA17 22 0180

Nomination d'un secrétaire d'arrondissement substitut

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

De nommer madame Daphné Claude à titre de secrétaire d'arrondissement substitut à compter du 15 mai 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
51.02

CA17 22 0181

Dépôt de procès-verbaux de correction signés par la secrétaire d'arrondissement (dossier 1177279008)

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt du procès-verbal de correction signé par la secrétaire d'arrondissement et de la résolution CA17 22 0075 corrigée;

De prendre acte du dépôt du procès-verbal de correction signé par la secrétaire d'arrondissement et du règlement RCA04 22009 corrigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

60.01 1177279008

70.01 - Période de questions et d'informations réservée aux conseillers

Aucun commentaire.

À 22 h 25, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, le maire déclare la séance levée.

Benoit Dorais
Maire d'arrondissement

Daphné Claude
Secrétaire d'arrondissement substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 juin 2017.

Initiales Pascale Synnott